Le parcours de formation

Objectif du parcours de formation

L'auto-école BFM68 met en œuvre un parcours de formation progressif permettant à chaque élève d'acquérir les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires à une conduite sûre, autonome et responsable.
Ce parcours associe l'apprentissage des règles de sécurité routière, des séances pédagogiques collectives en présentiel et une formation pratique adaptée à la progression de chaque élève.
L'objectif est de préparer les élèves à circuler dans des conditions variées, à anticiper les dangers et à adopter un comportement responsable envers l'ensemble des usagers de la route.

La formation théorique et les séances collectives de sécurité routière

L'auto-école BFM68 organise des séances collectives en présentiel à partir des thèmes pédagogiques proposés par ENPC, en cohérence avec les cours vidéo utilisés dans le cadre de la formation théorique. Ces séances permettent d'approfondir les connaissances des élèves, de répondre à leurs questions et de faire le lien entre les règles du Code de la route et leur application concrète en situation de conduite.
Les thèmes abordés sont les suivants :

La signalisation routière

Reconnaissance et compréhension des panneaux, des marquages au sol, des feux de signalisation et des indications données aux conducteurs. L'objectif est de permettre aux élèves d'identifier les informations utiles et d'adapter leur comportement en conséquence.

Les règles de priorité

Étude des règles de priorité, notamment la priorité à droite, les cédez-le-passage, les stops, les carrefours à sens giratoire et les intersections. Les élèves apprennent à analyser les situations et à déterminer l'ordre de passage en toute sécurité.

Le stationnement, le croisement et le dépassement

Présentation des règles relatives à l'arrêt et au stationnement, ainsi qu'aux situations de croisement et de dépassement. L'accent est mis sur la visibilité, les distances de sécurité, le positionnement du véhicule et l'anticipation des risques.

Les règles de circulation

Approfondissement des règles générales de circulation : positionnement sur la chaussée, choix des voies, changements de direction, vitesse adaptée, distances de sécurité et respect des obligations du conducteur.

Les attitudes du conducteur

Sensibilisation aux comportements favorables à une conduite sûre et responsable. Les élèves sont amenés à réfléchir à la prise de décision, à l'anticipation, à la vigilance, à la gestion du stress et aux conséquences des comportements à risque.

Les déficiences du conducteur

Présentation des effets de l'alcool, des stupéfiants, de certains médicaments, de la fatigue et du manque de sommeil sur les capacités de conduite. L'objectif est de faire comprendre l'importance de l'état physique et psychologique du conducteur dans la prévention des accidents.

Les autres usagers de la route

Sensibilisation au partage de la route avec les piétons, les cyclistes, les motocyclistes, les véhicules lourds et les autres catégories d'usagers. Les élèves apprennent à identifier les situations de vulnérabilité et à adapter leur conduite pour limiter les risques.

La conduite sur route et autoroute

Présentation des spécificités de la circulation sur route et autoroute : insertion, choix de la voie, dépassement, distances de sécurité, adaptation de la vitesse et anticipation des situations dangereuses.

La mécanique et les équipements du véhicule

Découverte des principaux organes du véhicule et de leur rôle dans la sécurité : pneumatiques, freins, éclairage, direction et équipements de contrôle. Les élèves sont sensibilisés à l'importance de l'entretien du véhicule et à la détection d'éventuelles anomalies.

Les éléments de sécurité et la conduite écologique

Présentation des équipements contribuant à la sécurité des occupants et des autres usagers, ainsi que des principes de l'écoconduite. Les élèves sont sensibilisés à l'anticipation, à la souplesse de conduite, à la maîtrise des accélérations et des freinages et à la réduction de la consommation de carburant.

Prendre et quitter le véhicule, porter secours

Rappel des précautions à prendre avant de s'installer au poste de conduite et avant de quitter le véhicule. Sensibilisation aux comportements à adopter en cas d'accident, à la protection des lieux, à l'alerte des secours et aux gestes de premiers secours adaptés à la situation.

La réglementation générale

Présentation des principales obligations réglementaires applicables aux conducteurs : documents obligatoires, permis de conduire, règles relatives aux infractions, responsabilités du conducteur et sanctions encourues en cas de non-respect de la réglementation.

L'ensemble de ces thèmes contribue à développer les connaissances théoriques des élèves et leur compréhension des enjeux de la sécurité routière. Les échanges avec l'enseignant permettent de renforcer les apprentissages et de préparer leur mise en application lors des leçons de conduite. Les séances collectives s'inscrivent ainsi dans une démarche pédagogique complémentaire à la formation pratique, avec pour objectif de former des conducteurs responsables, vigilants et capables d'adapter leur comportement aux différentes situations rencontrées sur la route.

La progression de l'apprentissage pratique

La formation pratique est organisée de manière progressive, en tenant compte des acquis, des difficultés et du rythme d'apprentissage de chaque élève.

Étape 1 : Maîtriser le véhicule

L'élève découvre les commandes du véhicule, apprend à s'installer correctement et travaille la maîtrise de la direction, de l'allure, du freinage et des premières manœuvres dans un environnement adapté.

Étape 2 : Circuler dans un environnement simple

L'élève apprend à observer son environnement, à se positionner sur la chaussée, à appliquer les règles de priorité et à adapter sa vitesse dans des situations de circulation simples.

Étape 3 : Faire face à des situations de circulation variées

Au fur et à mesure de sa progression, l'élève est confronté à des situations plus complexes : intersections, giratoires, circulation dense, voies rapides, changements de direction et partage de la route avec différents usagers.

Étape 4 : Adapter sa conduite aux conditions particulières

La formation intègre, lorsque les conditions le permettent et selon la progression de l'élève, des situations variées telles que la conduite de nuit, par temps de pluie ou dans un environnement de circulation plus complexe.

Étape 5 : Développer l'autonomie et la prise de décision

L'élève apprend à anticiper les risques, à analyser les situations de circulation, à prendre des décisions adaptées et à conduire de façon autonome, dans le respect des règles de sécurité routière.

Le suivi et l'adaptation du parcours

Tout au long de la formation, les enseignants suivent la progression de l'élève et adaptent les objectifs pédagogiques en fonction des compétences acquises.
Les difficultés rencontrées sont identifiées et travaillées au cours des séances suivantes. Les compétences maîtrisées permettent de poursuivre progressivement vers des situations de conduite plus complexes.
Le livret d'apprentissage et les outils de suivi pédagogique permettent de conserver une trace de la progression et des compétences travaillées.
Les échanges entre l'élève et l'enseignant contribuent à identifier les points à améliorer et à fixer des objectifs adaptés pour la suite de la formation.

Finalité du parcours de formation

À l'issue de sa formation, l'élève doit être capable de circuler en sécurité, d'anticiper les dangers, de prendre des décisions adaptées et de partager la route de manière responsable avec les autres usagers.

Le parcours de formation vise ainsi à développer les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires à une conduite autonome, responsable et respectueuse des règles de sécurité routière.
L'objectif de l'auto-école BFM 68 est de former des conducteurs autonomes, responsables et conscients des enjeux de la sécurité routière.